

CÔTES D'ARMOR



DURÉE :



JOURNÉE

NIVEAU : FACILE



“SUR LA MARIE GEORGETTE RÉALISEZ UNE PART DE RÊVE...”

Cet authentique côtre aurique, construit à Roscoff en 1947, servait pour le transport du fret entre le continent et l'Île de Batz. Il a été conçu pour naviguer à la voile, tout en étant très manœuvrant et performant. La Marie Georgette vous permet de pêcher à la traîne sous voiles, comme les marins le pratiquaient au début du siècle. Le passager s'initie au cours de la journée : à barrer le bateau, au maniement des voiles, à la lecture des cartes, à la pêche à la traîne et au casier, ou il apprécie tout simplement ce qui l'entoure... si vous avez de la chance, vous pourrez peut-être apercevoir des dauphins ! Depuis 1989, Pascal vous fait découvrir l'écrin de la côte sauvage. Vous naviguerez entre multitudes de cailloux, autour des îles situées le plus au nord de la Bretagne.

*Votre
accompagnateur :*

Pascal JEUSSET

- Brevet Patron à la Plaisance Voile
- Capitaine 200 voile
- Accompagnateur nautique

La Marie Georgette
Pascal Jeusset
2 hent Crech Gouéno
22820 Plougrescant

RDV : Plougrescant

RÉSERVEZ : 02 96 92 09 15 (juillet et août après 11h) - 02 96 92 58 83
www.marie-georgette.com

PÊCHE ET BALADE EN MER À PLOUGRESCANT

Balade accessible à tous publics

Calendrier : avril à octobre sur réservation téléphonique.

Possibilité de réserver au bar «**Le Gavroche**» après 11h en juillet et août.

Horaires en fonction des marées.

L'hébergement est possible sur la commune : gîtes, camping ou location

Tarifs 2017 :

45 € par personne ; 35 € par enfant (moins de 12 ans)

Location du bateau (10 personnes maximum) : 360 € hors saison - 400 € juillet et août

A prévoir : crème solaire, casquette, et un bon pique-nique !

Coupe-vents et cirés à bord pour les plus frileux !

Le bateau : Côtre aurique (courrier de l'île de Batz)

Navire en bois de 1947 (Roscoff) de 9 m de long, 3.20 m de large.

Capacité d'embarquement : 10 personnes

La coque est entièrement restaurée par le charpentier naval Klas Stelleman et Jussset Pascal, son propriétaire et patron.

la Marie Georgette bénéficie du soutien de la Région Bretagne dans le cadre de la dynamique voilier de Bretagne :

www.voiliers-de-bretagne.com



Nos engagements :

- L'accompagnateur est un professionnel : diplômé d'état et certifié accompagnateur nautique
- L'équipement de sécurité et de confort est fourni
- Le matériel est en parfait état de fonctionnement
- L'activité est respectueuse de l'environnement
- L'embarquement est immédiat



Coordinateur du label
Balade et Rando Nautique®
Retrouvez d'autres balades sur :
www.nautisembretagne.fr